

La « résistance éclairée » face aux projets d'aménagement du territoire, avec Léa Sébastien

Générique

Voix multiples

On R.

Voix féminine

On R, le podcast.

Introduction

Sophie Chaulaic

Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue sur *On R*, le podcast de l'Université Toulouse Jean Jaurès. Je m'appelle Sophie Chaulaic, je suis journaliste et je vous propose, le temps d'un trajet en métro ou en bus, de tout comprendre sur un sujet de recherche.

Aujourd'hui, nous parlons des conflits que suscitent les projets d'aménagement sur les territoires, et notre invitée s'intéresse au point de vue des opposants. Elle observe notamment la construction d'une « résistance éclairée ».

Bonjour Léa Sébastien.

Léa Sébastien

Bonjour !

Sophie Chaulaic

Vous êtes maîtresse de conférences en géographie à l'Université Toulouse Jean Jaurès, chercheuse au sein du laboratoire GEODE (Géographie De l'Environnement) à l'UT2J, et j'ajoute que vous êtes également responsable du Master TRENT (Transitions Environnementales dans les Territoires) à l'UT2J.

L'opposition citoyenne

Sophie Chaulaic

Léa Sébastien, les projets d'aménagement, il y en a beaucoup sur le territoire, il y a d'ailleurs une carte publiée par le magazine *Reporterre*. Parmi ces projets, il y a des centres commerciaux, des autoroutes, des golfs, des zones de stockage de déchets, de métaux... il y en a plein.

Lorsqu'ils suscitent l'opposition, celle-ci elle vient très souvent des locaux, des gens qui habitent le territoire concerné. Ça peut même n'être qu'une seule personne qui s'oppose à un projet. Est-ce que le départ, dans ce cas, il est toujours local, il est toujours citoyen ?

Léa Sébastien

Oui, le départ vient toujours des riverains. C'est un petit peu le hasard qui va conduire des habitants à s'opposer à un projet d'aménagement. Ça dépend où l'aménagement est situé. Cela part toujours du territoire, d'abord des riverains, la « première couronne », disons, autour du projet. C'est la première dynamique.

Parfois ce sont des néophytes, des personnes qui n'ont jamais milité dans une association, qui ne sont pas du tout investies politiquement, mais qui se questionnent en disant : « Pourquoi ? Est-ce qu'il y a vraiment l'utilité de construire une prison, un centre commercial, une décharge ici ? »

Puis, petit à petit, il y a une grande dynamique sociale qui émerge. Mais oui, ça part toujours d'une réflexion, d'une interrogation très locale, territoriale, citoyenne.

Sophie Chaulaic

Quand il y a une opposition, il y a l'apparition d'un acronyme, « NIMBY ». Est-ce que vous pouvez nous rappeler ce que signifie cet acronyme, et est-ce que sa présence est systématique ?

Léa Sébastien

Effectivement, on a longtemps caractérisé les mouvements d'opposition à des aménagements de « NIMBY », qui signifie « *Not In My Backyard* », donc, en français, « Pas dans mon jardin ».

On R : La « résistance éclairée » face aux projets d'aménagement du territoire, avec Léa Sébastien

C'est un acronyme qui vient des années 1980 et qui a beaucoup été utilisé par les promoteurs, les médias, les institutionnels. On va qualifier ainsi ces opposants, qui ne seraient pas légitimes, qui seraient centrés sur leur liberté individuelle et opposés au bien commun. C'est-à-dire qu'on ne voudrait pas de l'infrastructure dans notre jardin, mais on voudrait bien que ce soit dans le jardin d'un autre, un petit peu plus loin.

Et pour répondre à votre question, c'est loin d'être systématique. J'ai plusieurs approches. J'ai notamment une approche qualitative, où je vais suivre les collectifs sur le temps long, et voir ce qui se passe à partir du moment où l'on apprend que l'on va avoir une décharge ou une autoroute dans son jardin, et là justement on est en état de choc, comme si on venait d'apprendre qu'on a une maladie grave.

Mes travaux montrent qu'on est aujourd'hui très, très loin du mouvement NIMBY. Au contraire, ce sont des collectifs qui relient à la fois les enjeux locaux et les enjeux globaux. Et aujourd'hui, on est dans ce que j'appelle plutôt une « résistance éclairée ».

Les quatre « capitaux » acquis durant la lutte

Sophie Chaulaic

Alors justement, revenons au point de départ. On s'oppose, on est taxés de NIMBY. Ce que l'opposition doit alors faire, j'imagine, c'est légitimer, argumenter son opposition.

C'est précisément sur ça que vous avez travaillé, et vous avez identifié quatre piliers sur lesquels s'assoit cette légitimité, quatre piliers qui se déroulent dans le temps, en plus. Est-ce que vous pouvez nous en parler ?

Léa Sébastien

La dimension temporelle est effectivement très importante dans les conflits d'aménagement, parce que lutter contre un aménagement cela prend 5 ans, 10 ans, 15 ans. Par exemple, Val Tolosa, qui est un projet de centre commercial près de Toulouse à Plaisance-du-Touch, qui a finalement été annulé, c'était une lutte territoriale pendant 20 ans. C'est une vraie tranche de vie. Les gens qui font partie des collectifs, ça les transforme vraiment. Il y a un avant et il y a un après. Ce qui se passe pendant cette temporalité très longue, c'est la construction de différents types de capitaux, de transformations sociales sur les territoires.

Le premier capital, c'est ce que j'appelle le « capital social ». C'est-à-dire que,

On R : La « résistance éclairée » face aux projets d'aménagement du territoire, avec Léa Sébastien

comme je l'ai évoqué tout à l'heure, les riverains vont commencer à en parler à leurs voisins, au maire, à contacter une association locale, des scientifiques. Très rapidement se crée un réseau social très hétérogène. Tous les collectifs sont caractérisés par cette hétérogénéité sociale.

Le deuxième capital, c'est le « capital savant ». C'est-à-dire qu'on assiste aussi à une montée en compétences des collectifs, assez rapidement, sur différents sujets. Lorsqu'on est face à un aménagement comme une décharge ou un centre commercial, on va se renseigner. Par exemple, quels sont les impacts d'une décharge sur la nappe phréatique ? C'est quoi une géomembrane ? C'est quoi le tri par balles ? Quelles sont les alternatives ? Les collectifs vont souvent se partager par équipes. Il y a une équipe qui va creuser l'aspect scientifique, une autre l'aspect technique, institutionnel, juridique, et ainsi de suite. Car ce n'est pas évident non plus de comprendre les rouages, comment se prennent les décisions, comment on fait un recours en justice. Et l'on observe donc cette montée en compétences très rapide. Aujourd'hui, quand vous discutez avec des militants d'un collectif, sur l'A69 par exemple, ils connaissent exactement toutes les usines d'enrobage à chaud, comment on construit une autoroute, quels sont les impacts, les alternatives. Ce sont de vrais experts qui se permettent même parfois d'interpeller les scientifiques ou de proposer des contre-projets. De plus en plus, il y a l'émergence des contre-projets citoyens très riches sur les territoires.

Le troisième capital, c'est le « capital affectif », ou patrimonial. C'est-à-dire que je m'intéresse aux différents attachements que ressentent les habitants par rapport à leur territoire. On est tous attachés à des territoires différents, où on est nés, les lieux de nos grands-parents, les lieux de vacances. Et lorsque ces lieux sont menacés, l'attachement change. L'attachement est renforcé et l'attachement a envie d'être transmis. Et on voit que dans ces collectifs, il y a une dimension festive, où l'on va créer des poèmes, des chansons. On va chanter le territoire, même des territoires souvent très simples. Souvent, ce sont des territoires déjà sacrifiés, déjà abîmés. C'est connu, c'est un petit peu la double peine. Pour chercher où installer des infrastructures, on ne va pas s'installer au milieu des Parcs Nationaux, avec un patrimoine culturel. On va choisir des territoires assez simples avec une biodiversité ordinaire où on se dit que ce ne sera pas grave. C'est ce qu'on appelle, en géographie, « la géographie des espaces sacrifiés ». On va décider de sacrifier un territoire au profit d'un autre. Mais cela crée des inégalités territoriales qui aujourd'hui sont de moins en moins acceptées.

Tout cela, le capital social, cette dynamique sociale forte des collectifs, les connaissances acquises et les attachements renforcés, crée un positionnement politique. C'est le dernier capital, le « capital politique ». Le collectif fait des

On R : La « résistance éclairée » face aux projets d'aménagement du territoire, avec Léa Sébastien

contre-propositions, concernant le projet, mais aussi en matière de démocratie. Parce que lutter contre un aménagement vient questionner la démocratie locale. Le collectif propose des visions sur le long terme pour son territoire, avec des propositions politiques souvent assez fortes.

Le déni de démocratie

Sophie Chaulaic

Cet aspect politique, je voulais qu'on s'y arrête un peu, puisque cela fait partie des choses que vous avez constatées dans vos enquêtes de terrain : le déni de démocratie qui est lié aux projets d'aménagement, quels qu'ils soient. Pourquoi ce déni de démocratie ?

Léa Sébastien

J'ai effectivement approfondi cette thématique dans le cadre d'un projet avec la Ligue des Droits de l'Homme, durant lequel nous avons analysé une quinzaine de projets autour de Toulouse. C'est vrai que cela revient beaucoup dans le discours, le « passage en force », le « déni de démocratie ». J'ai donc voulu savoir exactement où se situait ce déni de démocratie dans tout le déroulé institutionnel d'un projet d'aménagement, entre l'annonce du projet, le dépôt de permis de construire, l'enquête publique...

Normalement, la France a ratifié en 1995 une convention européenne qui s'appelle la Convention d'Aarhus, portant sur la démocratie environnementale. Cette convention repose sur trois principes : D'abord, les citoyens doivent avoir accès à toutes les informations concernant les projets d'aménagement, leur environnement. Deuxièmement, les citoyens doivent participer à la décision concernant leur territoire. Et le troisième aspect, c'est qu'en cas de litige, les citoyens doivent être épaulés juridiquement pour faire valoir leurs arguments.

Nous avons donc étudié ces trois principes au regard de la quinzaine de projets, et dans 100% des cas, les citoyens dénoncent une opacité très forte en matière de transmission de documents, qui ne sont jamais envoyés.

Sophie Chaulaic

Qui peuvent être illisibles aussi, si l'on n'est pas un expert.

Léa Sébastien

Oui, soit on n'envoie jamais les documents, soit on a 2 000 pages à lire en un

On R : La « résistance éclairée » face aux projets d'aménagement du territoire, avec Léa Sébastien

week-end. Bon, j'exagère, mais cela revient souvent.

De même, sur l'aspect de participation à la décision, ce n'est jamais le cas. Les citoyens vont parfois à des réunions publiques, sont informés. Il y a bien des dispositifs d'information, voire de concertation, mais jamais de négociation. Jamais les élus ou les promoteurs ne se dessaisissent de la décision finale. Les habitants ne sentent jamais qu'ils pourraient participer à la décision. Ce qui crée une vraie colère. C'est un vrai levier d'engagement.

Dans mes enquêtes, j'ai une approche quantitative également, où j'ai essayé de recenser tous les conflits d'aménagement sur la région Midi-Pyrénées. J'ai recensé 372 conflits d'aménagement.

Sophie Chaulaic

En 20 ans ?

Léa Sébastien

En 20 ans, oui. Et sur ces 372, il y en a 40% pour lesquels les habitants ne sont pas contre le projet, mais sont contre la manière dont il a été imposé sur le territoire, la manière dont ils ont été informés, souvent par hasard, dans la presse. Tout cela crée un vrai levier d'engagement, et souligne que l'aménagement du territoire, aujourd'hui, est à bout de souffle et que les institutions locales ne permettent pas d'avoir un débat apaisé.

Ce sont des décisions qui engagent nos générations mais aussi les générations futures, et qui ne permettent pas d'intégrer les enjeux environnementaux actuels, qui sont dramatiques.

Sophie Chaulaic

Qui sont certains !

Léa Sébastien

Qui sont certains, au niveau du climat, de la biodiversité, de l'artificialisation. Ce sont des arguments qui reviennent systématiquement dans le discours des militants, et qui ne sont jamais pris en compte, ou très peu, dans les documents d'urbanisme.

On R : La « résistance éclairée » face aux projets d'aménagement du territoire, avec Léa Sébastien

« Zadisme » et « écoterrorisme »

Sophie Chaulaic

Vous dites que les conditions ne sont pas réunies pour un débat serein, apaisé et équitable. Cela se traduit notamment par une forme de cristallisation en deux pôles, d'opposants et de promoteurs d'un projet. Ces dernières années, notamment depuis 2023 avec les bassines de Sainte-Soline, cela s'est aussi traduit par l'apparition d'un nouveau mot, un néologisme : « l'écoterrorisme ».

Léa Sébastien

Il y a « écoterrorisme », il y a aussi « zadisme », on alterne entre l'un et l'autre. Pendant 10 ou 20 ans, on l'a dit, on a qualifié les opposants de « NIMBYistes ». Puis, petit à petit, on a bien dû s'apercevoir que les collectifs militants qui luttent contre tous ces projets sont loin d'être des « NIMBYistes », qu'ils défendent au contraire à la fois le bien commun et les non-humains. Quand on s'accroche aux arbres pour défendre les mésanges, on est très, très loin du bien-être individuel, on est dans la défense du bien commun.

Donc petit à petit, cette expression a perdu son sens. On est passés du « NIMBYiste » au « zadisme » ou à « l'écoterrorisme ». Les deux notions ont la même vocation, décrédibiliser les opposants et ne pas les considérer comme des adversaires légitimes souhaitant instaurer un vrai débat politique de fond.

Je rappelle, le « zadisme » est un mot qui vient de l'acronyme « ZAD ».

Sophie Chaulaic

ZAD pour Zone à Défendre.

Léa Sébastien

Oui, Zone à Défendre. C'est à l'origine une notion d'aménagement du territoire qui veut dire « Zone d'Aménagement Différé », élaborée à Notre-Dame-des-Landes, qui était un grand conflit d'aménagement dans les années 2000 qui a instauré une innovation dans la lutte, à savoir l'occupation pérenne d'un lieu menacé.

En ce qui concerne la notion d'écoterrorisme, elle n'est pas définie clairement. C'est une notion qui a commencé à être utilisée aux États-Unis lorsque le gouvernement et le FBI se mettaient à suivre des associations environnementales. La France a repris cette expression plus tard, effectivement, dans le contexte des bassines de Sainte-Soline, du barrage de Sivens, sur l'A69.

On R : La « résistance éclairée » face aux projets d'aménagement du territoire, avec Léa Sébastien

Ça a été utilisé par les politiques. C'est une notion qui est plutôt utilisée dans le langage commun mais qui vise à criminaliser les militants, afin de les écarter du débat politique.

C'est vrai qu'à la télévision, on va voir des gens qui lancent des pierres par exemple. Mais lorsque l'on va faire des enquêtes et interroger les militants, ce sont souvent des retraités. Parce que lutter contre un projet d'aménagement, ça prend énormément de temps. C'est plutôt les retraités qui peuvent s'y coller, j'ai envie de dire, parce que c'est énormément de travail. Et ces militants, retraités, ils ne se sentent appartenir ni aux NIMBY, ni à l'écoterrorisme, ni au zadisme. Ce sont des gens qui réfléchissent, qui ont envie de s'impliquer, d'organiser des visions citoyennes de leur territoire, qui ont envie de comprendre comment fonctionne leur territoire, quels sont leurs besoins.

Revenir à la notion de besoin est important : « Quel est notre besoin sur ce territoire-là, en termes d'autonomie alimentaire, énergétique ? » Il y a une vraie vitalité démocratique qui s'installe autour de ces conflits d'aménagement, qui permettent de faire de vraies propositions sur le long terme.

Conclusion

Sophie Chaulaic

Nous arrivons à la fin de notre entretien. Est-ce que vous auriez un conseil de lecture, d'exposition, de film, de conférence sur ce qu'on vient d'évoquer, puisqu'il y a encore beaucoup de choses à dire, pour celles et ceux qui nous écoutent ?

Léa Sébastien

J'ai co-écrit un livre qui s'appelle *Résister aux grands projets inutiles et imposés*. Le titre vient de l'acronyme GP2I (Grands Projets Inutiles et Imposés). Le premier « I » c'est l'utilité ou pas d'un projet, et le deuxième « I » questionne tous les aspects de la démocratie locale. Donc je vous invite à le lire.

Sophie Chaulaic

Il y a aussi le documentaire de Thomas Lacoste, sorti en février 2026, qui relate exactement tout ce que vous venez de dire. Le documentaire parle du mouvement « Les Soulèvements de la Terre » et s'appelle *Soulèvements*. Je le recommande chaudement, il est extrêmement instructif et on y découvre des gens formidables, très « éclairés », comme vous dites, dans leur argumentaire.

On R : La « résistance éclairée » face aux projets d'aménagement du territoire, avec Léa Sébastien

Un grand merci Léa Sébastien d'avoir accepté notre invitation. *On R* est une production de l'Université Toulouse Jean Jaurès, portée par le Centre de promotion de la recherche scientifique, le service Communication et le Pôle Production – Le Vidéographe de la Maison de l'Image et du Numérique de l'UT2J. La réalisation est signée Cédric Peyronnet du Pôle Production – Le Vidéographe. *On R* est diffusé sur *Miroir*, le média numérique de l'université et est accessible via le site www.univ-tlse2.fr de l'UT2J. Vous pouvez aussi retrouver *On R* sur les différents comptes de l'université et sur les plateformes numériques.

Générique de fin

Voix multiples

On R.